

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



06 décembre 2022

N°15

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 48,
- Sportivité Semaine 48,
- Sanctions,
- Nouveau rappel,
- Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Calendrier Semaines 50 & 51,
- Fiche inscription Sélection 31,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a green soccer field and a blue sky with silhouettes of people. The text on the card includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 05 décembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom
O. TOULOUSE	Manque Photo sur carton blanc du joueur BENNAÏ Malik



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)				30/01
ASC CNES	31/10 (1)	29/11 (1)			12/12
	12/12 (1)				30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
USEMA COLOMIERS	28/11 (1)	28/11 (1)	05/12 (1)	05/12 (1)	16/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)			16/01
FORZA VIOLA FC	24/10 (1)	29/11 (1)			05/12
	31/10 (1)	29/11 (1)			12/12
	07/11 (1)	29/11 (1)			19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)			21/11
	24/10 (2)	04/11 (2)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)			09/01
GRINTA US	07/11 (2)	15/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	19/12
INTERNAT FC	17/10 (1)	18/10 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	28/11
	17/10 (2)	18/10 (2)	30/11(2)	05/12 (2)	28/11
	31/10 (4)	18/11 (4)	21/11 (4)	21/11 (4)	12/12
	31/10 (1)	18/11 (1)	30/11 (1)	05/12 (1)	12/12
	31/10 (1)	18/11 (1)			12/12
	14/11 (3)	18/11 (3)	21/11 (3)	21/11 (3)	02/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	09/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	30/11 (1)	05/12 (1)	09/01
21/11 (1)				09/01	

IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)	30/11 (2)	05/12 (2)	21/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	12/12 (1)				30/01
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	28/11 (1)	28/11 (1)	28/11
	21/11 (1)	29/11 (1)			09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
	14/11 (1)	29/11 (1)	05/12 (1)	05/12 (1)	02/01
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SB SPORT FC	26/09 (1)	27/09 (1)	23/11 (1)	28/11 (1)	07/11
	26/09 (1)	27/09 (1)	05/12 (1)	05/12 (1)	07/11
SOPRA STERIA FOOT	28/11 (2)	28/11 (2)	05/12 (2)	05/12 (2)	16/01
	12/12 (2)				30/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

 **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ASC CNES	JACQUET Nicolas	971774	A compter du 12/12/2022
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	MOUILLERAC Florent	969566	
	RINALDI Cyril	969564	
FORZA VIOLA FC	TURPIN Sylvain	339957	
	BISCAYE Thomas	681896	A compter du 05/12/2022
ASFP LUSITANOS	ARTIGES Florian	969858	A compter du 12/12/2022
	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022

AGATE FC	MBAKA JORMAN JUNIOR Dalvane MONBO MBINA Ervan TSAGUE IKOULA JUNIOR Smith NDOMBI BISSIELO Alphonse Rudy Bérence	911522 903867 888896 958032	A compter du 21/11/2022
	BERTRAND Léonel BOUSSOUGOU NZENGUE Hanse Darlyn	679348 681796	A compter du 05/12/2022
INTERNAT FC	KAMDEM Kévin	969529	A compter du 12/12/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	5542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	CISSE Toumany NABE ABOUBACAR Sidiki	809997 902734	A compter du 07/11/2022
	BANGOURA VALERY Moustapha KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	866928 906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS


SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division Excellence : Journée 5 aller

FC POTO	3	-	2	MECAPROTEC FC
AJ SAINT EXUPERY	2	-	3	ASC CNES
USEMA COLOMIERS	2	-	4	ATHLETICO TOLOSA B
FC CANTOU'LOUSAIN	6	-	1	ASEAT



Exempt : PASPORT

Division Promotion Excellence : Journée 5 aller

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	5	ALTRAN FOOT
O. TOULOUSE	1	-	1	FORZA VIOLA FC
LES SHADOCKS DE SEILH		remis		TOULOUSE SA 
AGATE FC	2	-	1	US AERO FOOT


Exempt : DYNAMO FC

Division Honneur : Journée 5 aller








MISTRAL PL		remis		ASFP LUSITANOS	
SAINT ALBAN	5	-	1	GRINTA US	
AS MATRA	2	-	2	IO TEAM	
NIMBA OT		remis		TOLOSA DUCKS	

Exempt : FC BALEC

Division Promotion : Journée 5 aller

SOPRA STERIA FOOT	2	-	5	SB SPORT FC	
AS DRT	2	-	0	LES VIEILLES CANAILLES	
NEW TEAM		remis		ASCA	
INTERNAT FC	5	-	1	AS EVOTEC	

Exempt : RCLSP

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel Semaine 47 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FORZA VIOLA FC

SPORTIVITE SEMAINE 48

Trois sorties temporaires, **Dix** avertissements et **Un** rouge (pour double sanction) pour **12** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre FC CANTOU'LOUSAIN / ASEAT du 02/12/2022 - Excellence - Journée 5 aller :

Pour " **MAIN VOLONTAIRE** "

- **AVERTISSEMENT** -, puis

Pour " **2^{ème} MAIN VOLONTAIRE** "

- **AVERTISSEMENT** -

Soit **2** (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - e**),

BROTTE Dimitri, licence n°692545, (ASEAT)

- **Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.**

NOUVEAU RAPPEL

Nous faisons un bulletin toutes les semaines, mais c'est à croire que vous n'y faites pas attention. RELISEZ les paragraphes 8, 10 et 11 du « pense-bête », cela vous éviterait de faire des « anomalies » sur vos rencontres :

- ♦ **Inscrivez les noms des joueurs sur la feuille de match en majuscules (8),**
- ♦ **Toutes les formalités administratives doivent être terminées à l'heure afin que le match commence au maximum un quart d'heure après l'heure signalée sur le bulletin, sinon l'équipe fautive aura la rencontre perdue. Et il est hors de question de remplir la feuille de match après la rencontre(10),**
- ♦ **La présentation des pièces d'identité sur le portable n'est pas autorisée. Les joueurs concernés ne pourront pas jouer. ATTENTION, les arbitres ont reçu les consignes (11).**

Un autre petit rappel car il y a beaucoup de confusion dans le remplissage de la feuille de match. Les clubs confondent « compétition » et « poule ».

Dans la case « compétition », il faut mettre « championnat » ou « coupe Delaune, Haute-Garonne.....».

Dans la case « poule », il faut mettre la « division » ou la « poule et le tour », s'il s'agit d'une coupe.

COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Le tirage de cette coupe a eu lieu le **lundi 5 Décembre** au siège de la FSGT, en présence de l'équipe : USEMA COLOMIERS .

Les rencontres se dérouleront la première semaine de janvier. Quatre équipes de " Foot à 7 " participeront à cette épreuve.

Le calendrier avec détail des rencontres paraîtra au prochain bulletin.

Nous enverrons les feuilles de matchs de **COULEUR ROSE** aux clubs recevants, **NE LES EGAREZ PAS.**

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31. Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **18 décembre 2022**.

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

Attention, vu le nombre de rencontres de coupes ou championnat remises sur les semaines 47 - 48 & 49, la planification de cette semaine 50 a été modifiée par rapport au bulletin n°13 et sera consacrée à des matchs de rattrapage, ainsi que la semaine 51.

Soyez donc très attentifs à ce nouveau calendrier.

SEMAINE 50 DU 12/12/2022 AU 16/12/2022

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

SHADOCKS DE SEILH	ASCA	Beaupuy Hb	Me 14/12	20h15
-------------------	------	------------	----------	-------

Poule B - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

VIEILLES CANAILLES	ATHLETICO TOLOSA A	M. Cerdan St	Lu 12/12	19h45
--------------------	--------------------	--------------	----------	-------

Poule C - Tour 5 :(remis du 21/11/22)

TOULOUSE SA	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 12/12	20h30
-------------	-----------	------------	----------	-------

Poule D - Tour 5 :(remis du 21/11/22)

US AERO FOOT	IO TEAM	La Ramée St	Lu 12/12	19h45
AS MATRA	AS DRT	Argoulets St	Je 15/12	19h45

Poule E - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

O. TOULOUSE	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Je 15/12	19h45
-------------	-------------------	------------	----------	-------

RATTRAPAGE ou MATCH AVANCE - CHAMPIONNAT

Division : Excellence - Journée 6 aller

FC CANTOU'LOUSAIN	PASPORT	Lardenne Synthé	Me 14/12	19h45
MECAPROTEC FC	AJ SAINT EXUPERY	Muret Auriol Synthé	Lu 12/12	20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller (match avancé S04/23)

AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 15/12	21h00
----------	-------------	---------------------	----------	-------

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 28/11/22)

NIMBA OT	TOLOSA DUCKS	Sordelo St	Me 14/12	19h45
MISTRAL PL	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 12/12	20h30

Division : Promotion - Journée 4 aller (remis du 14/11/22)

SB SPORT FC	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 12/12	20h00
-------------	-------------	---------------	----------	-------

SEMAINE 51 DU 19/12/2022 AU 21/12/2022

TROPHEE des CHAMPIONS

PASPORT	BOCAAZDA (ex FC MAZDALAND)	Lardenne Synthé	Me 21/12	19h45
---------	-------------------------------	-----------------	----------	-------

RATTRAPAGE - Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 : (remis du 25/11/22)

FC CANTOU'LOUSAIN SAINT ALBAN St Alban Faure Hb Lu 19/12 20h30

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 : (remis du 23/11/22)

SB SPORT FC ASC CNES M. Cerdan St Lu 19/12 19h45

TREVE DU 22/12/22 AU 01/01/23

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 06/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE Henri CRESPIEN : Tour 1
(Calendrier matchs à venir sur prochain bulletin)

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44
Site Internet : www.fsgt31.fr
accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

(à retourner avant le **18 Décembre 2022**)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature: